



NendazPanorama

N° 146 — août 2026

02

Vie scolaire
Rentrée 2026

14

Le dossier
Une nouvelle ressource
au service de la
jeunesse et des familles

16

Les interviews
15 ans de la ludothèque /
Premier apprenti
de la Commune
prend sa retraite

20

La Municipalité
Les décisions
du Conseil communal

24

Agenda
Nendaz Film Festival /
Agenda d'août
à décembre

Informations pratiques pour les écoles primaires

LES ENSEIGNANTS PAR CLASSE

ÉCOLE PRIMAIRE (* = titulaire)

École d'Aproz

- 1H-2H : Patricia Délèze*
et Ksenia Baud
- 1H-2H : Christelle Briguet*
- 1H-2H : Christelle Maytain*
et Delphine Bonvin
- 3H : Kathleen Studler*
et Anne Clerc
- 4H : Lucille Schärer*
- 3H-4H : Alicia Jaquet*
- 5H : Melissa Iannace*
- 5H-6H : Bastien Aymon*
et Jean-Denis Lathion

École de Fey

- 6H : Fanny Délèze*
et Jérémy de Riedmatten
- 7H : Ilaria Brunetti*
- 7H-8H : Pierre-Michel Bagnoud*
et Sylvie Glutz
- 8H : Alexane Meynet*
et Martin Fournier

École de la Biolette à Basse-Nendaz

- 1H-2H : Olivia Robert*
- 1H-2H : Valentine Bouille*
(Les 2H sont regroupés
les après-midis
avec Olivia Robert)
- 3H : Marine Despland*
et Laura Fournier
- 4H : Lauriane Demierre*
- 5H : David Fournier*
- 5H-6H : Mélanie Theytaz*
et Sylvie Glutz
- 6H : Evelyne Fragnière*
et Jérémy de Riedmatten
- 7H : Oriana Joly*
- 8H : Audrey Vérolet*

École de Baar

- 1H-2H : Joëlle Fournier*
et Sophie Guntern
- 3H-4H : Morgane Fournier*
et Sophie Guntern

Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz

- 1H-2H : Emmanuelle Corbaz*
et Mélanie Crettenand
- 1H-2H : Elisabeth Maillard*

École de Haute-Nendaz

- 3H : Anne Lang*
et Mélanie Crettenand
- 4H : Murielle Délèze*
et Nalou Groth
- 5H : Annick Rosales*
et Manon Mabillard
- 6H : Julien Fragnière*
- 7H : Stéphanie Ramey*
et Manon Mabillard
- 7H : Amélie Mariéthoz*
- 8H : Fabienne Lathion*

École de Veysonnaz

- 1H-2H : Nathalie Bex Fragnière*
- 3H-4H : Aude Fragnière*
et Mathilde Fournier
- 5H-6H : Margaux Délèze*
et Mathilde Fournier
- 7H-8H : Jérôme Fournier*
et Margaux Délèze

Enseignantes AC&M pour les écoles primaires

- Laureline Hache
(Haute-Nendaz et Fey)
- Ingrid Hochepped
(Basse-Nendaz et Fey)
- Pauline Chopin (Aproz)
- Céline Guntern (Veysonnaz)

Enseignantes spécialisées

- Stéphanie Carruzzo
(Basse-Nendaz)
- Marilyne Favre
(Aproz, Haute-Nendaz, Veysonnaz)
- Céline Darioli (Fey et Baar)

Enseignante pour le soutien allophone

- Sandrine-Lise Taboada

Études dirigées

- Christelle Briguet (Aproz)
- Marine Despland et
Mélanie Theytaz (Basse-Nendaz)
- Manon Mabillard (Haute-Nendaz)
- Margaux Délèze (Veysonnaz)

Enseignant ressource pour le Vivre ensemble (ERVE) et médiateur

- Jean-Denis Lathion

Éthique et culture religieuse

Dans les classes de 2H à 8H,
les cours d'éthique et culture
religieuse sont assurés par :

- Nadia Fendrych
- Martin Fendrych
- Jacqueline Fournier
- Jean-Philippe Glassey
- Anne-Lyse Métrailler
- Félicien Roux
- Laetitia Vergère

HORAIRES DES CLASSES

Centre scolaire Haute-Nendaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 45
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 50
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 20
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 25

Centre scolaire Basse-Nendaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 10
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 15
Récréation	09 h 35	Récréation	14 h 45
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	15 h 50

Centre scolaire Baar

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 35
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 40
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 10
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 15

Centre scolaire Aproz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 10	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 15	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 45	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 35	Fin des cours	16 h 05

Centre scolaire Fey

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 35	Sonnerie	13 h 30
Début des cours	08 h 40	Début des cours	13 h 35
Récréation	10 h 10	Récréation	15 h 05
Fin des cours	12 h 00	Fin des cours	16 h 10

Centre scolaire Veysonnaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 35	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	16 h 05

Les enfants doivent être présents dans la cour d'école, au plus tard, au moment de la sonnerie.

Jours de congé

- En plus du mercredi après-midi :
- Les 1H ont congé tous les après-midis ainsi que le mercredi matin ;
 - Les 2H ont congé le lundi matin et le mercredi matin ;
 - Les 3H et 4H ont congé le mercredi matin, exception pour les 3H et 4H d'Aproz qui ont congé soit le lundi matin soit le mercredi matin.

CONTACTS UTILES

Directeur des écoles primaires

Fabrice Fournier,
079 297 50 87, fabrice.fournier@edu.vs.ch

Adjoints à la direction des écoles

Maryline Praz,
079 733 02 71, maryline.praz@edu.vs.ch
Stéphanie Carruzzo,
079 351 78 09, stephanie.carruzzo@edu.vs.ch
Jérôme Fournier,
078 751 52 50, jerome.fournier3@edu.vs.ch

Secrétariat des écoles primaires

Natacha Follonier, 027 289 58 02, natacha.follonier@edu.vs.ch
secretariat.ep@nendaz.org

UAPE

- **À Nendaz : UAPE Le Nend'Jardin**
Info sur www.nendaz.org/uape
027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12 h et 14 h)
uape.direction@nendaz.org
- **À Veysonnaz : La Bricoline**
Info sur www.veysonnaz.org/vie-locale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline
027 565 94 64, bricoline@aslae.ch

Informations pratiques pour le cycle d'orientation

LES ENSEIGNANTS PAR CLASSE

Professeurs titulaires

9CO1 : Stéphanie Fréville
9CO2 : Valérie Romailleur
9CO3 : Caroline Lathion
9CO4 : Elodie Buchs

10CO1 : Vinciane Glassey
10CO2 : Mélanie Trachsel
10CO3 : Sarah Constantin
10CO4 : Romain Délèze

11CO1 : Lauralee Ruch
11CO2 : Alexandra Pugin

Professeurs

Vincent Bollin
Samantha Charbonnet
Annabelle Crettenand
Chloé Darioli
Petra Délèze
Marilyne Favre
Carole Follonier
Sébastien Verstrepen
Aurélien Mariéthoz
Carole Fragnière
Denise Le Corre
Dorothée Odouard
Guillaume Godderidge
Michel Wicky

Enseignement spécialisé

Chloé Darioli
Marilyne Favre
Denise Le Corre

Médiation

Denise Le Corre

Enseignant ressource

Caroline Lathion

Soutien

pour les élèves allophones
Stéphanie Fréville

LISTE DE CLASSES CO : Les parents recevront par courriel le nom du professeur titulaire de leur enfant.

HORAIRES DES CLASSES POUR LE CO

Centre scolaire Cycle d'orientation

Matin

Sonnerie 08 h 15
Début des cours 08 h 20
Récréation 09 h 55
Fin des cours 11 h 50

Après-midi

Sonnerie 13 h 40
Début des cours 13 h 45
Fin des cours 16 h 15

**Les enfants doivent être présents dans la cour d'école,
au plus tard, au moment de la sonnerie.**



© Sonia Délèze

CONTACTS UTILES POUR LE CO

Directrice du cycle d'orientation

Isabelle Oppikofer,
027 289 58 02, dirco.nendaz@edu.vs.ch

Secrétariat du CO

Sandrine Délèze,
027 289 58 02, secretariat.co@nendaz.org

Orientation scolaire

Isabelle Dettwiler-Lorétan,
027 289 58 19, isabelle.dettwiler@admin.vs.ch

Cantine des élèves du CO

Info sur www.nendaz.org/cantineco
079 729 29 62 (ne pas appeler entre 12 h et 14 h)
cantine.co@nendaz.org

Personnel enseignant : les départs et les engagements

Cette rentrée scolaire marque le départ de 7 enseignants et l'engagement de 8 nouveaux.

LES DÉPARTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette fin d'année scolaire est marquée par plusieurs départs. À toutes et tous, nous adressons nos plus sincères remerciements pour leur engagement et leur souhaitons beaucoup de succès et d'épanouissement dans la suite de leur parcours.

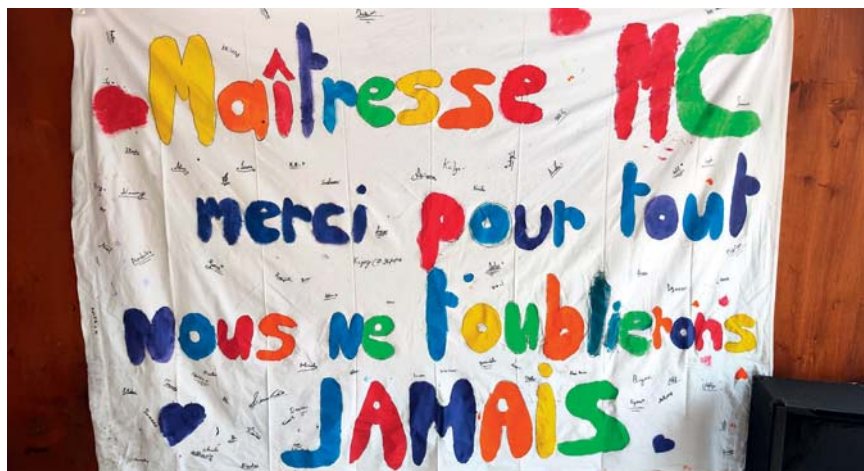
Cynthia Meunier et Fiona Seydoux quittent les écoles primaires de Nendaz-Veysonnaz pour poursuivre leur

carrière professionnelle sous d'autres horizons. Nous les remercions chaleureusement pour tout ce qu'elles ont apporté à notre école et leur souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape.

Après une première année à l'école primaire, **Chloé Darioli**, enseignante spécialisée, poursuivra son aventure au CO de Nendaz. Nous la remercions pour son investissement et lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR MARIE-CÉCILE PRAZ ET JANINE DÉLÈZE

Après 38 années d'engagement et de passion pour son métier, **Marie-Cécile Praz** prend le chemin d'une retraite bien méritée. Véritable pilier de l'équipe, elle a marqué chacun par son professionnalisme, sa riche expérience, son humour et sa bonne humeur communicative. Toujours partante pour partager un café, un repas, un apéritif ou un moment de fête, elle a contribué à créer une ambiance chaleureuse et de précieux souvenirs. Marie-Cécile laissera le souvenir d'une collègue profondément appréciée, dont la générosité et la joie de vivre ont marqué tous ceux qui ont croisé son chemin. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle étape de vie, entre moments de détente, fêtes et séjours à Las Rosas. Que cette retraite lui apporte bonheur, santé, découvertes et de nombreux instants précieux auprès de ceux qui lui sont chers.



© DR



© DR

Après plus de 40 années consacrées à l'enseignement à Veysonnaz, c'est également au tour de **Janine Délèze** d'ouvrir un nouveau chapitre de sa vie. Au fil des années, elle a accompagné avec passion, bienveillance et enthousiasme plusieurs générations d'élèves. Son écoute, sa générosité et son engagement ont fait d'elle une enseignante appréciée, laissant de précieux souvenirs à ses collègues, à ses élèves et à leurs familles.

Place désormais à de nouvelles aventures : sillonner les routes en camping-car, profiter des plaisirs du ski, des balades à pied ou à vélo, partager de bons moments entre amis et écrire de nouveaux souvenirs, loin du tableau mais toujours avec le même sourire. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette retraite, faite de bonheur, de santé, de belles découvertes et de moments inoubliables avec ses proches.

LES DÉPARTS DU CO

La vie d'une école est faite de rencontres, de collaborations et parfois de départs. Cette année encore, plusieurs collègues quittent les écoles de Nendaz-Veysonnaz pour de nouveaux horizons professionnels ou personnels. Le cycle d'orientation remercie **Sylvène Guéry** pour ses nombreuses idées pédagogiques ain-

si que **Elise Voirol** pour sa collégialité et son engagement pour le bilinguisme.

LES ENGAGEMENTS

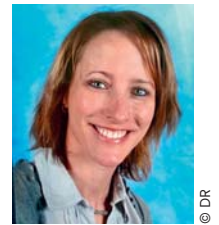
Pour compléter l'équipe pédagogique, le Conseil communal de Nendaz, sur proposition de la Commission «Enseignement et formation professionnelle», a procédé à huit désignations (voir ci-dessous). À la rentrée, Céline Darioli et Céline Guntern retrouveront également les salles de classe après une année sabbatique.

Les autorités communales de Nendaz et Veysonnaz, les commissions scolaires ainsi que la direction des écoles leur souhaitent la bienvenue, ou un bon retour, et les remercient d'ores et déjà pour leur investissement au service de la formation de notre jeunesse.

NOMINATION

À LA DIRECTION DES ÉCOLES

À la suite de la décision de Maryline Praz, adjointe à la direction et coordinatrice de l'enseignement spécialisé, de réduire son taux d'activité à la direction afin de consacrer une partie de son activité à l'enseignement et de retrouver le contact avec les élèves, les Conseils communaux de Nendaz et de Veysonnaz ont procédé à la nomination de **Stéphanie Carruzzo**. Enseignante spécialisée à Basse-Nendaz depuis plusieurs années, Stéphanie rejoint ainsi l'équipe de direction. Nous lui adressons nos félicitations et nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles responsabilités.



Stéphanie Carruzzo

Direction des écoles

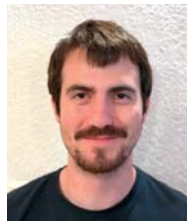
EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTS PRIMAIRES



Ksenia
Baud



Nalou
Groth



Martin
Fournier



Mathilde
Fournier



Alexane
Meynet

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTS AU CYCLE D'ORIENTATION



Chloé Darioli – enseignement spécialisé
Déjà familière de Nendaz et de nombreuses familles nendettes, Chloé continue son engagement au CO pour accompagner les élèves qui nécessitent un soutien particulier.



Carole Follonier – français et ECR (éthique et cultures religieuses)
Sensible aux questions de citoyenneté, de réflexion et de communication, elle apportera son expérience et son enthousiasme à notre équipe pédagogique.



Alexandra Pugin – allemand et SHS (sciences humaines et sociales)
Passionnée par les langues et l'ouverture sur le monde, elle se réjouit de découvrir notre région et de faire connaissance avec les élèves.

Schoolinked : un nouvel outil au service des familles et de l'école

Le Service de l'enseignement du Canton du Valais développe un nouvel outil de communication entre l'école et les familles : l'application Schoolinked. Celle-ci sera progressivement mise en place dans l'ensemble des écoles valaisannes. À Nendaz, son déploiement est prévu au cours de cette année scolaire.



Jusqu'à présent, chaque établissement, voire chaque enseignant, mettait en place son propre moyen de communication (e-mail, Teams, groupe Whatsapp, feuille d'information glissée dans le cartable de

l'enfant etc.). Le Canton a souhaité harmoniser ces pratiques tout en renforçant la sécurité des échanges, notamment en matière de protection des données.

Schoolinked facilitera la communication entre le secrétariat de l'école, les enseignants et les parents d'élève. Cette solution digitale, simple et in-

tuitive, permettra des échanges d'information rapides et sécurisés. De la gestion des absences aux formulaires interactifs et à la prise de rendez-vous, tout sera centralisé sur une seule plateforme. Des informations complémentaires seront transmises directement aux parents d'élèves au moment de la mise en service de l'application.

L'école en quelques chiffres

POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

6

Nombre de centres

675

Nombre d'élèves

57

Nombre d'enseignants

36

Nombre de classes

5

Nouveaux enseignants

~10

Nombre de lignes de bus



POUR LE CYCLE D'ORIENTATION

187

Nombres d'élèves

24

Nombre d'enseignants

10

Nombre de classes

GLOBALEMENT

Environ **+30%** d'élèves et d'enseignants en 10 ans

Football scolaire : Nendaz s'invite parmi les meilleures équipes de Suisse

Des filles de 10CO et de 11CO de Nendaz ont représenté le Valais lors de la finale du Championnat de football scolaire suisse. Un exploit remarquable quand on sait que plus de 7000 équipes ont participé aux qualifications cantonales à travers le pays et que seules 300 équipes ont obtenu leur billet pour la phase finale qui a eu lieu le 10 juin dernier à Bâle. Un grand bravo à toutes !

Des qualifications cantonales avaient eu lieu auparavant à Vétroz. Une seule équipe de filles et une seule équipe de garçons par degré pouvaient représenter le Valais à Bâle. Et pour les 10 CO et 11CO filles, ce sont des équipes nendettes qui ont décroché cette place tant convoitée. Retour sur cette aventure avec Zoé Délèze, joueuse de l'équipe de 11CO.

INTERVIEW DE ZOÉ DÉLÈZE

Tu fais du football depuis plusieurs années avec le FC Printse. Pourquoi avoir eu envie de participer en plus à ce tournoi scolaire ?

C'est vraiment sympa de jouer avec ses amies et aussi avec celles qui ne jouent habituellement pas au foot. C'est l'occasion de partager ma passion. On s'entraide, on donne des conseils aux plus débutantes.

Qu'est-ce que tu as apprécié lors de la journée à Bâle ?

Le trajet en car avec toute l'équipe était déjà un super moment. Sur place, l'ambiance était également sympa, avec des équipes venues de toute la Suisse, et même du Liechtenstein. Nous avons d'ailleurs fait connaissance avec l'une d'entre elles, dont les joueuses avaient oublié les gants de leur gardienne. Nous



Des filles de 10CO et de 11CO de Nendaz ont représenté le Valais à la finale nationale.

leur avons prêté les nôtres et avons discuté avec elles, en grande partie via Google Traduction. C'était une belle rencontre.

Quel a été le moment le plus marquant de cette aventure ?

Je dirais la finale du tournoi cantonal à Vétroz. Il y avait beaucoup de monde pour nous encourager, avec, autour du terrain, nos camarades de classe et les autres équipes. On a ressenti du stress, parce qu'on savait qu'on avait une vraie chance de se qualifier pour la finale suisse. Le match a été très serré avec du suspense jusqu'à la fin. À Vétroz, il y

avait un véritable enjeu et on jouait pour gagner. À Bâle, le niveau était très élevé. On savait que ce serait difficile d'aller au bout, alors on a surtout profité de l'expérience et pris beaucoup de plaisir à simplement participer.

Selon toi, quelle a été la force de votre équipe ?

Je pense que notre plus grande force, c'était la communication. On s'encourageait entre nous. Il y avait aussi une vraie entraide entre les joueuses les plus expérimentées et celles qui l'étaient un peu moins. Chacune pouvait compter sur les autres, et c'est ce qui nous a permis d'aller aussi loin.

Plan de scolarité

2026

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

AOÛT				
	3	10	17	24 31
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30

SEPTEMBRE				
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	

OCTOBRE				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

NOVEMBRE				
	2	9	16	23 30
	3	10	17	24
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29

DÉCEMBRE				
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	

- Jours entiers de classe
- Demi-journées de classe
- Jours fériés

2027

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

JANVIER				
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31

FÉVRIER				
1	8	15	22	
2	9	16	23	
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

MARS				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

AVRIL				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	

MAI				
	3	10	17	24 31
	4	11	18	25
	5	12	19	26
6	13	20	27	
7	14	21	28	
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30

JUIN				
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	

Horaires des transports scolaires

PRIMAIRES

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE HAUTE-NENDAZ

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Saclentse				
Bouillets	08 h 03	12 h 12	13 h 23	16 h 47
Bisse d'en Bas	08 h 08	12 h 07	13 h 28	16 h 42
La Rinde	08 h 10	12 h 05	13 h 30	16 h 40
Bifurcation Siviez	08 h 12	12 h 03	13 h 32	16 h 38
Télécabine	08 h 15	12 h 00	13 h 35	16 h 35
Station	08 h 17	11 h 58	13 h 37	16 h 33
École	08 h 20	11 h 55	13 h 40	16 h 30

Ligne Pracond (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

Pracond	08 h 03			16 h 49
Prachavio	08 h 05			16 h 47
La Péroua	08 h 08			16 h 44
Route de la Péroua 20	08 h 09			16 h 43
Les Veillas	08 h 10			16 h 42
Le Chaedoz	08 h 15			16 h 37
École	08 h 20	11 h 55	13 h 40	16 h 32

– (bus Saclentse pour station et télécabine) –

Ligne Pracond (mercredi)

Pracond	08 h 03	12 h 14		
Prachavio	08 h 05	12 h 12		
La Péroua	08 h 08	12 h 09		
Route de la Péroua 20	08 h 09	12 h 08		
Les Veillas	08 h 10	12 h 07		
Le Chaedoz	08 h 15	12 h 02		
École	08 h 20	11 h 57		

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE VEYSONNAZ

Ligne Veysonnaz

Veysonnaz, station	07 h 45	11 h 45	13 h 10	16 h 25
Clèbes (Nendaz), village	07 h 50	11 h 38	13 h 15	16 h 18
Veysonnaz, bif. Clèbes	07 h 52	11 h 35	13 h 17	16 h 15

VERS LE CENTRE SCOLAIRE D'APROZ

Ligne Aproz – Bieudron

Bieudron	07 h 55	11 h 55	13 h 00	16 h 25
Aproz	08 h 10	11 h 40	13 h 13	16 h 10

Ligne Aproz – Coor

Coor	07 h 45	12 h 00	13 h 05	16 h 30
Aproz	08 h 05	11 h 40	13 h 20	16 h 10

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE FEY

Ligne Aproz – Fey (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

		Élèves domiciliés à Aproz	Élèves domiciliés à Bieudron		
Bieudron	07 h 55		12 h 20	13 h 00	16 h 45
Aproz village	08 h 10			13 h 13	16 h 30
Aproz village	08 h 20	12 h 16		13 h 15	16 h 28
Fey village	08 h 28	12 h 08	12 h 05	13 h 23	16 h 20

Ligne Aproz – Fey (mercredi)

Bieudron	07 h 55	12 h 35		
Aproz village	08 h 15	12 h 20		
Aproz village	08 h 20	12 h 16		
Fey village	08 h 28	12 h 08		

VERS LES CENTRES SCOLAIRES DE BASSE-NENDAZ (BIOLETTE) ET DE BAAR

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Sornard – La Poya – Beuson – Basse-Nendaz, Biolette				
Sornard	07 h 30	11 h 48	12 h 50	16 h 13
La Poya	07 h 35	11 h 45	12 h 55	16 h 10
Beuson	07 h 42	11 h 38	13 h 02	16 h 03
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

Ligne Condémines – Fey – Basse-Nendaz, Biolette

Condémines	07 h 30	11 h 50	12 h 50	16 h 15
Moralla	07 h 40	11 h 40	13 h 00	16 h 05
Fey	07 h 44	11 h 36	13 h 04	16 h 01
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

Ligne Baar – Basse-Nendaz, Biolette

Baar	07 h 45	11 h 50	12 h 50	16 h 10
Brignon	07 h 48	11 h 45	12 h 55	16 h 05
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 58	11 h 30	13 h 05	15 h 55

Ligne Basse-Nendaz, Biolette – Baar

Basse-Nendaz, Biolette	08 h 05	12 h 05	13 h 10	16 h 30
Beuson	08 h 10	12 h 00	13 h 20	16 h 25
Brignon	08 h 15	11 h 55	13 h 25	16 h 20
Baar	08 h 20	11 h 50	13 h 30	16 h 15

CYCLE D'ORIENTATION

VEYSONNAZ

Veysonnaz, station	07 h 45	12 h 14	13 h 10	16 h 44
Clèbes (Nendaz), village	07 h 50	12 h 11	13 h 15	16 h 39
Veysonnaz, bif. Clèbes	07 h 55	12 h 06	13 h 17	16 h 36
Beuson, bif. Veysonnaz		12 h 00	13 h 24	16 h 30
Basse-Nendaz (village)	08 h 05	11 h 53	13 h 33	16 h 23

HAUTE-NENDAZ

	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE
Haute-Nendaz, télécabine		07 h 55		12 h 16		13 h 12		16 h 43
Haute-Nendaz, poste		07 h 57		12 h 14		13 h 14		16 h 41
Haute-Nendaz, village		08 h 02		12 h 09		13 h 19		16 h 35
Sornard	07 h 54		12 h 11		13 h 14		16 h 38	
Saclentse	07 h 58		12 h 07		13 h 18		16 h 34	
Basse-Nendaz (village)	08 h 04	08 h 11	12 h 01	11 h 59	13 h 24	13 h 28	16 h 28	16 h 26

BAAR

Baar	07 h 59	12 h 06	13 h 24	16 h 29
Brignon	08 h 02	12 h 04	13 h 27	16 h 27
Beuson, bif. Veysonnaz	08 h 05	12 h 01	13 h 30	16 h 24
Basse-Nendaz (village)	08 h 08	11 h 58	13 h 33	16 h 21

APROZ *

Bieudron	07 h 25			17 h 05
Aproz, village	07 h 43	12 h 14	13 h 18	16 h 45
Fey, village	07 h 49	12 h 06	13 h 26	16 h 35
Condémines	08 h 00	**	**	16 h 28
Basse-Nendaz (village)	08 h 11	11 h 57	13 h 36	16 h 18

* Uniquement le mercredi midi: Aproz 12h20 – Bieudron 12h35

** Pour les élèves domiciliés sur la route des Condémines, changement de bus à la Moudonne: Moudonne 12h03 – Condémines 12h10 / Condémines 12h50 – Moudonne 12h57

Orientation scolaire, professionnelle et de carrière (OSP)

Arriver en fin d'école obligatoire avec satisfaction passe par une bonne préparation. Qui aurait l'idée de se lancer un défi sportif sans aucun entraînement? Peu y arriveraient.

Ce parallèle est utile pour comprendre l'importance de chaque année du cycle d'orientation dans ce défi d'atteindre un but. Car comme en sport ou en musique, plusieurs années sont nécessaires pour les grands rendez-vous.

Et vous serez certainement d'accord avec le fait qu'entrer dans sa première formation avec succès peut être considéré comme un grand rendez-vous.

LES AXES ESSENTIELS DE PRÉPARATION PROPOSÉS AU CO : LE SCOLAIRE ET L'ORIENTATION

Dès le début de la 9CO, de la 10CO et de la 11CO, deux dimensions essentielles doivent être prises au sérieux. La première concerne le parcours scolaire, avec ses nouvelles exigences en matière d'organisation, d'apprentissage et de conditions de réussite dans chaque branche. La seconde porte sur la construction du projet professionnel. Les élèves découvrent en effet une nouvelle discipline, l'éducation des choix, qui les invite à réfléchir à leurs intérêts, à leurs aptitudes et aux différentes voies qui s'offrent à eux. Cette démarche est enrichie par des visites d'entreprises et des stages, véritables occasions de découvrir le monde professionnel. Bien préparés, ces deux axes permettent d'ouvrir des possibles attractifs pour chaque jeune selon son potentiel.

PRENDRE DE L'EXPÉRIENCE POUR MIEUX SE CONNAÎTRE ET OSER SE PROJETER

Les jeunes ont besoin d'être soutenus et stimulés en famille à faire des actions telles que s'inscrire au Passe-

port Info le mercredi après-midi pour rencontrer des professionnels ou organiser des stages de 2 à 3 jours dès l'été de la 9CO et sur les vacances en 10CO.

En effet, il est difficile de s'imaginer professionnel si on ne peut jamais s'éprouver en entreprise. Ainsi, au fil des expériences hors de l'école, chaque jeune prend peu à peu confiance en soi. En 11CO, les réflexions devraient se préciser en début d'année afin de finaliser sa préparation selon les conditions de chaque choix précis.

L'ORIENTATION AU CO UNE RESSOURCE DE PROXIMITÉ

L'office d'orientation valaisan soutient activement ce processus par différents moyens dont une permanence sur place et des entretiens que les parents et les élèves peuvent demander, mais aussi par des informations valaisannes à jour sur le site internet www.vs.ch/OSP ou sur le site suisse de l'orientation www.orientation.ch. En classe les élèves apprendront à utiliser la plateforme EDC. Une visite de ces ressources informatiques est une action utile à faire en famille.

CHOIX DES ÉLÈVES LIBÉRÉS DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE À NOTRE CONNAISSANCE, JUIN 2026

Parmi les 65 élèves en fin de scolarité obligatoire, 2 élèves quitteront la Suisse pour voyager ou rentrer au pays.

9 d'entre eux étaient en 10CO :

- 2 élèves : poursuite en 11CO
- 1 élève : école privée
- 2 élèves : préapprentissage dans les métiers d'électricien et assistante en soin et accompagnement (2 jours en école et 3 jours en entreprise)
- 1 élève : semestre de motivation (SEMO se préparer en action)
- 3 élèves : apprentissage dual

12 élèves optent pour une année de transition :

- 10 élèves : École pré-professionnelle (EPP), bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude
- 2 élèves : 11^e en immersion dans le Haut-Valais ou 11^e sur place

18 élèves sont inscrits dans les écoles post-obligatoires suivantes :

- 7 élèves : Collège, voie directe vers les universités
- 11 élèves : École de culture générale (ECG), options maturité spécialisée Santé, Social ou Enseignement

2 élèves choisissent un apprentissage en école de métier :

- 1 élève : École de commerce (EC), avec maturité professionnelle économie
- 1 élève : École de design EDHEA, avec maturité professionnelle artistique

25 élèves commencent un apprentissage dual (principalement chez un patron, AFP en 2 ans ; CFC 3 ou 4 ans)

- 1 Assistante dentaire
- 1 Assistante médicale
- 1 Assistante socio-éducative
- 2 Assistantes en pharmacie
- 1 Assistante en soin
- 2 Boulangères-Pâtissières
- 2 Dessinateurs architecture et génie civil
- 2 Électriciens Installateur et Montage
- 1 Employé de commerce
- 1 Ferblantier
- 1 Forestier-Bucheron
- 2 Horticulteurs paysagistes
- 1 Logisticien

- 1 Maçon
- 1 Mécanicien machine agricole
- 1 Mécanicien en maintenance
- 2 Mécatroniciens
- 1 Menuisier
- 1 Polymécanicien

Que ces nouveaux défis leur soient un épanouissement !

Isabelle Dettwiler Lorétan
Permanence OSP du CO Basse-Nendaz

Connaissez-vous les activités de l'association des parents d'élèves ?

L'Association des parents d'élèves Nendaz-Veysonnaz regroupe des personnes engagées pour l'intérêt des enfants et des jeunes, dans un état d'esprit constructif entre tous et en lien avec les partenaires éducatifs et l'école.

En septembre, notre assemblée générale annuelle est un moment clé auquel membres et non membres sont conviés. C'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, partager des idées et points de préoccupation ainsi qu'échanger sur les projets à venir pour enfants, jeunes et parents de Nendaz-Veysonnaz.

Rendez-vous cette année le **3 septembre, à 20 h**, à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz.

CONFÉRENCE AVEC JEAN ZERMATTEN

Parmi nos prochaines activités citons à ce stade la conférence inédite de Jean Zermatten, ancien président du

comité des droits de l'enfant à l'ONU sur la thématique des droits de l'enfant en pratique. La date et le lieu sont encore à définir.

DEVENEZ MEMBRE

La cotisation de 30 francs à l'association APENV est annuelle et par famille (indépendamment du nombre d'enfant dans le foyer).

Plus d'informations et inscription directement sur notre site internet apenv.ch.

Association des parents d'élèves Nendaz-Veysonnaz

Une nouvelle ressource au service de la jeunesse et des familles

Parce que chaque enfant mérite de grandir dans un environnement favorable à son développement et à son épanouissement, la Commune de Nendaz poursuit le développement de sa politique de cohésion sociale.

Dès la prochaine rentrée scolaire, elle met en place une nouvelle prestation destinée à accompagner les enfants, les adolescents et leurs familles, en privilégiant la proximité, la prévention et le soutien à la parentalité.

Dès la prochaine rentrée scolaire, les familles de Nendaz pourront bénéficier d'un accompagnement de proximité assuré par une travailleuse sociale spécialisée. Accessible à la demande des familles ou sur proposition des partenaires, cette nouvelle prestation privilégie la proximité, la prévention et le soutien à la parentalité.

UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES JEUNES

Pour porter cette nouvelle mission, la Commune a le plaisir d'accueillir Aurore Bovier au sein du Service social.



Aurore Bovier.

En tant que professionnelle du travail social, elle ira à la rencontre des enfants et des adolescents dans leur environnement quotidien : écoles, villages, espaces publics, manifestations ou lieux de rencontre. Sa mission sera de créer du lien, d'être à l'écoute des jeunes, de soutenir leurs projets, de favoriser leur participation à la vie locale et d'offrir aux parents un interlocuteur de proximité lorsqu'ils souhaitent être accompagnés dans leur rôle éducatif.

Lorsque la situation le nécessitera, elle pourra également proposer un accompagnement socio-éducatif personnalisé, construit avec les familles et les partenaires concernés, dans le respect du rôle des parents et de la confidentialité.

UNE COMMUNE MOBILISÉE CONTRE LE HARCÈLEMENT

En complément de ses missions, Aurore Bovier coordonnera le déploiement de la prévention du harcèlement, développé avec l'appui de Promotion santé Valais. Ce projet, qui entrera dans sa phase opérationnelle dès cet automne, contribuera à développer une culture commune de prévention, à mieux repérer les situations de harcèlement et à favoriser

une intervention rapide, coordonnée et adaptée aux besoins des jeunes.

UNE PORTE OUVERTE POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES

Vous vous posez des questions concernant votre enfant ou votre adolescent ? Vous traversez une situation qui vous préoccupe ou souhaitez simplement bénéficier d'un conseil ?

Le Service social est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller et, si nécessaire, vous accompagner dans la recherche de solutions adaptées.

Les accompagnements reposent sur un principe essentiel : la libre adhésion. Ils sont proposés avec l'accord des jeunes et de leurs parents, dans une relation de confiance, de respect et de partenariat. Le Service social n'a pas vocation à se substituer aux parents, mais à les accompagner et à les soutenir dans leur rôle éducatif.

Toute demande d'accompagnement, qu'elle provienne d'une famille, d'un jeune ou d'un professionnel, est adressée au Service social. Chaque situation fait d'abord l'objet d'une première évaluation afin d'apprécier les

Qui peut faire appel au Service ?

- les parents;
- les enfants et les adolescents;
- les professionnels du réseau.

**Pour quelles situations ?**

- difficultés éducatives ou relationnelles;
- questionnements liés à l'adolescence;
- soutien à la parentalité;
- besoin de conseils ou d'orientation;
- prévention du harcèlement.

Comment ?

- en contactant le Service social;
- une première évaluation est réalisée;
- si un accompagnement est retenu, il est formalisé par un contrat de partenariat signé avec la famille.

✉ 027 289 57 00

📧 social@nendaz.org
frederic.broccard@nendaz.org
aurore.bovier@nendaz.org

Un simple échange permet parfois de prévenir une difficulté, d'apporter un regard extérieur ou de trouver, ensemble, les solutions les plus adaptées.

INVESTIR DANS L'AVENIR

En renforçant la prévention et le soutien à la parentalité, la Commune de Nendaz confirme sa volonté d'accompagner ses habitantes et ses habitants à chaque étape de leur parcours de vie. Parce qu'investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir, cette nouvelle prestation constitue un investissement durable pour les jeunes, les familles et l'ensemble de la communauté nendette.

Frédéric Broccard
Chef du service social

besoins et de déterminer la réponse la plus adaptée. Si un accompagnement est proposé et accepté, celui-ci est formalisé par un contrat de partenariat définissant les objectifs de la mesure, les engagements de chacun et les modalités de l'intervention. Une prise de contact est ensuite orga-

nisée avec les personnes concernées afin de débiter l'accompagnement.

Les familles, les jeunes ou les professionnels peuvent prendre contact avec le Service social pour un premier échange, un conseil ou une orientation.



15 ans de la ludothèque : une belle aventure racontée à trois voix

En 2011, la ludothèque de Nendaz ouvrait ses portes avec environ 300 jeux et jouets. Quinze ans plus tard, elles en compte près de 1500, propose des animations tout au long de l'année et continue de réunir toutes les générations autour du plaisir de jouer.

À l'occasion de cet anniversaire, une belle fête sera organisée le samedi 19 septembre (*voir encadré*). Retour sur l'histoire de la ludothèque en donnant la parole à trois femmes qui se sont engagées pour la faire vivre : Nadine Venetz, conseillère communale de 2008 à 2016 et initiatrice du projet, Sarah Praz, première responsable de la ludothèque et Nicole Magnin, sa successeure.

NADINE VENETZ, INITIATRICE DU PROJET

Comment est née l'idée de créer une ludothèque à Nendaz ?

Lorsque j'ai été élue comme conseillère communale, la création d'une ludothèque faisait partie de mes premiers objectifs. J'ai visité plusieurs ludothèques des environs, récolté un maximum d'informations et préparé un dossier que j'ai présenté au Conseil communal. Le projet a été accepté et tout a pu commencer.

Et pourquoi ce projet vous tenait-il à cœur ?

J'ai toujours travaillé avec des enfants en tant qu'infirmière, j'ai aussi fait partie de l'association des parents d'élèves et de la commission scolaire ; donc j'avais envie de monter un projet pour eux. Je voulais créer un lieu où ils puissent se retrouver et jouer ensemble. Les jeux de

société apprennent à communiquer, à gagner comme à perdre, à respecter les autres et les règles. L'idée c'était aussi de pouvoir découvrir une grande variété de jeux sans avoir à les acheter ce qui est intéressant pour les familles financièrement et pour la société écologiquement.

Comment le projet a-t-il pris forme ?

J'ai eu la chance de pouvoir compter sur un groupe de bénévoles très motivés. Sarah Praz a accepté de prendre la présidence de l'association, de suivre la formation de ludothécaire et de prendre les rênes de l'opérationnel. Le premier local se trouvait dans l'ancienne école de Brignon ; c'est là qu'ont eu lieu les premières réunions. Finalement la ludothèque s'est installée à la Biolette, ce qui est l'emplacement idéal à proximité de la bibliothèque et de la cour d'école qui permet de profiter des jeux d'extérieur aussi. La Commune a complètement réaménagé les locaux qui étaient utilisés comme dépôt et atelier.

Que ressentez-vous aujourd'hui, quinze plus tard ?

Je suis très heureuse d'avoir vu ce projet aboutir et surtout de le voir perdurer. C'est une belle réussite collective. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui,

depuis le début, ont donné de leur temps pour faire vivre cette ludothèque.

SARAH PRAZ, PREMIÈRE RESPONSABLE DE LA LUDOTHEQUE

Comment avez-vous les débuts de la ludothèque ?

La Commune avait organisé une séance d'information pour savoir si des personnes étaient intéressées. Nous étions quatre au départ, puis d'autres bénévoles nous ont rejoints pour donner un coup de main. Pendant près d'une année, nous avons préparé l'ouverture.

En quoi consistait cette préparation ?

Il fallait récolter des jeux, choisir un programme informatique, aménager le local, lancer la communication... Nous avons visité d'autres ludothèques pour s'inspirer de leur fonctionnement et pris un peu le meilleur de chacune d'entre elle.

Le succès a-t-il été rapide ?

Oui, les familles ont très vite répondu présentes. Nous avons rapidement lancé des animations pour les enfants, un loto des petits et des collaborations avec les écoles. C'est d'ailleurs très agréable de voir que plusieurs de ces activités existent toujours aujourd'hui.

Quel souvenir gardez-vous de cette période ?

C'était une très belle aventure humaine avec des bénévoles de différentes générations. Il y avait beaucoup de travail en coulisses : vérifier que chaque jeu est complet, remplacer des pièces, réparer, nettoyer, plastifier les cartes, etc. Les visiteurs ne s'en rendent pas forcément compte, mais c'est un travail essentiel.

NICOLE MAGNIN, ACTUELLE RESPONSABLE DE LA LUDOTHÈQUE

Comment la ludothèque a-t-elle évolué depuis ses débuts ?

Elle s'est bien développée. Nous proposons aujourd'hui près de 1 500 jeux et jouets et nous enrichissons notre offre d'une centaine de nouveautés chaque année. Nous les mettons en avant sur nos réseaux sociaux ainsi que dans L'Écho de la Printse, ce qui donne de bonnes raisons de revenir régulièrement découvrir notre collection de jeux. La ludothèque organise de nombreuses animations et sort aussi de ses murs avec des interventions dans les écoles et une présence lors de différentes manifestations.

Avez-vous remarqué une évolution dans les jeux qui sortent sur le marché ?

Oui, il y a une grande évolution au niveau du design mais pas seulement. De nombreux jeux coopératifs sortent aujourd'hui avec pour principe que tout le monde gagne ou perde ensemble. Certains sont destinés aux enfants mais aussi aux adultes. Les jeux d'enquête et inspirés des escape games sont également très populaires. Et il y a aussi une tendance à allier puzzle et jeu d'observation ou énigmes.

Je me rends depuis 6 ans au Festival International des Jeux à Cannes pour découvrir les nouveautés. En 2025, j'ai remarqué qu'il y avait aussi beaucoup de jeux conçus pour deux personnes et s'adressant à la tranche d'âge des 20-30 ans. Chaque année, près de 2 000 nouveaux jeux sortent en Europe, il faut donc rester curieux !

À qui s'adresse la ludothèque ?

À absolument tout le monde. Nous proposons des jeux pour tous les âges, des bébés aux adultes : jeux de sociétés bien sûr, mais aussi de-

guisements, jeux d'extérieur, jeux de kermesse, jeux de construction, jeux d'imitation pour les plus petits, puzzles, etc. Depuis le Covid, nous constatons d'ailleurs un véritable regain d'intérêt pour les jeux de société chez les adultes.

Nos animations s'adressent elles aussi à tous les publics. Nous organisons des matinées **P'tits Joueurs** pour les jeunes enfants, des **soirées jeux** pour les adultes et, depuis cette année, des **après-midis jeux destinés aux 60+**, en alternance à Basse-Nendaz et à Aproz.

Vous êtes-vous-même une vraie amatrice des jeux ?

Oui, je joue davantage aujourd'hui qu'à l'âge de dix ans ! C'est des moments hors du temps loin des soucis et aussi loin des écrans. C'est aussi l'occasion de sortir de la maison, de faire des rencontres ou de passer du temps entre amis. Et les jeux de société permettent aussi de stimuler le sens de l'observation, la mémoire et de nombreuses autres compétences cognitives. Je les conseille donc à tout le monde !

LA LUDOTHÈQUE ET VOUS

La ludothèque de Nendaz peut aujourd'hui compter sur 9 bénévoles, un grand merci à eux pour leur précieux investissement !

Elle est toujours à la recherche de personnes ayant un peu de temps pour donner un coup de main.

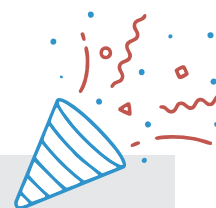
Pour toutes les informations pratiques, rendez-vous sur www.ludonendaz.ch.

LA LUDOTHÈQUE FÊTE SES 15 ANS LE 19 SEPTEMBRE !

Pour célébrer son 15^e anniversaire, la ludothèque vous donne rendez-vous le **samedi 19 septembre, à la salle de gymnastique de la Biolette**, pour une journée placée sous le signe du jeu et de la convivialité.

Au programme de l'après-midi : rallye de jeux, bar à jeux pour tous les âges, jeux de kermesse, démonstration de Warhammer, initiation aux cartes Magic et d'autres surprises. Une partie officielle réunira les autorités et les anciennes responsables de la ludothèque.

Une offre de restauration sera proposée sur place et la journée se prolongera en soirée avec un tournoi de jass. Petits et grands, joueurs occasionnels ou passionnés, chacun trouvera une bonne raison de venir souffler les quinze bougies de la ludothèque !



Le premier apprenti de la Commune prend sa retraite

Après 48 ans au service de la Commune de Nendaz et de ses habitants, Pierre-André Fournier prend, à la fin du mois de juillet, une retraite bien méritée. Avec son départ, une page importante de l'administration communale va se tourner.

Pierre-André Fournier a été le premier apprenti engagé par la Commune de Nendaz. C'était le 1^{er} septembre 1978. Depuis, près d'une centaine de jeunes ont été formés. Lui est resté fidèle au poste, voyant plusieurs générations de collaborateurs défiler. Retour sur près d'un demi-siècle au service des Nendards et des Nendettes.



Cette photo de Pierre-André Fournier est parue dans l'édition de mai 1981, alors qu'il était apprenti de troisième année.

Comment êtes-vous devenu employé de commerce pour l'Administration communale ?

Ce choix a été fait suite à une discussion entre mes parents, l'orientateur scolaire et la Commune qui souhaitait se lancer dans la formation d'apprenti.

J'ai commencé à travailler dans le bâtiment qui est aujourd'hui occupé par l'EMS Foyer Ma Vallée. Puis au début des années 80, l'actuelle maison communale a été inaugurée, issue de la rénovation de l'ancienne école.

Et ensuite, vous avez décidé de rester ?

Oui, il était prévu que je devienne collaborateur au service fiscal. Mais avant la Commune m'a demandé de partir 6 mois en Allemagne pour apprendre la langue.

Comment s'est passé ce séjour linguistique ?

Très bien, j'en garde un bon souvenir. Je suivais des cours d'allemand dans une école et j'étais logé dans une famille à Cologne. Je crois que c'est avec leur enfant de 4-5 ans que j'ai le plus progressé : il aimait bien corriger mes fautes.

J'ai aussi beaucoup apprécié les multiples rencontres avec des personnes de nombreuses nationalités différentes.

Et au retour, vous êtes revenu travailler à la Commune comme convenu...

Oui, enfin presque comme convenu. Il était prévu que je sois à la fiscalité. Mais entre-temps, le poste au contrôle des habitants s'était libéré et j'ai finalement été nommé à cette fonction que je n'ai plus quittée.

Si vous comparez vos débuts à aujourd'hui, qu'est-ce qui est le plus différent ?

La mission de base n'a pas changé : il y a toujours des arrivées, des départs, des naissances, des mariages et des décès à enregistrer. En revanche, notre manière de travailler a complètement évolué. À mes débuts, tout se faisait à la main ou à la machine à écrire. L'informatique n'existait pas encore. Puis sont arrivées les machines à écrire électriques, avant les premiers ordinateurs et les différents logiciels qui se sont succédé au fil des années. Les outils se sont modernisés et les exigences légales se sont complexifiées.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans votre métier ?

Sans hésiter, le contact avec les habitants. J'ai également beaucoup apprécié les échanges avec les autorités communales et les différentes instances cantonales. Enfin, c'est un métier qui évolue constamment et

qui demande de se former régulièrement. C'est ce qui le rend intéressant : on n'arrête jamais d'apprendre.

Quel conseil donneriez-vous à une personne qui débute aujourd'hui à la Commune ?

Je dirais d'être ouvert. Il est important de partager ses connaissances entre collègues et avec les jeunes qui arrivent, de faire circuler le savoir et

d'être dans la transmission. Au fil de ma carrière, j'ai énormément appris au contact des autres.

Avez-vous une anecdote à partager ?

À l'époque, chaque village disposait de son propre bureau de vote.

C'est un bon souvenir le temps où je parcourais toute la commune en voi-

ture pour afficher, aux piliers publics, les listes électorales, c'est-à-dire les listes des personnes ayant le droit de vote dans chaque localité.

Si vous deviez résumer ces plus de 40 années à la Commune en quelques mots...

La satisfaction d'avoir pu rendre service aux citoyens et à la communauté durant toutes ces années.



© Kamika Letellier

Pierre-André Fournier à l'heure de prendre une retraite bien méritée.



Presque tout Nendard et Nendette a eu contact une fois dans sa vie avec PAF. Les autorités communales et ses collègues de l'administration tiennent à le remercier pour sa fidélité et son engagement. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Les décisions du Conseil communal

D'avril à juin, le Conseil communal a tenu 7 séances.
Voici un aperçu, non exhaustif, des décisions représentant un intérêt public.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Délégation de la compétence de taxation des contribuables indépendants au Service cantonal des contributions comme il est d'usage dans les autres Communes du district

Modification de la directive sur la vaisselle réutilisable avec introduction d'une dérogation pour certaines manifestations exceptionnelles de plus de 300 personnes

Approbation de taxations ordinaires des années 2023 à 2024 pour la taxe de promotion touristique (TPT)

Acceptation des comptes 2025 de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Nendaz

Validation du concept santé et sécurité au travail et approbation de sa mise en œuvre progressive au sein de l'Administration communale

Convention de collaboration entre la Commune de Nendaz et l'Association Pension Canine pour la prise en charge des chiens trouvés pour une durée d'une année

1

Dérégulation de parcelles avec décision d'affectation au patrimoine financier de la Commune

17

Demandes d'octroi du droit de cité de Nendaz et préavis à l'autorité cantonale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire



AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

À la suite de la présentation d'un rapport sur le développement de l'offre parascolaire, approbation du principe d'un développement de cette offre par une augmentation des capacités d'accueil sur l'ensemble des sites sous réserve des validations réglementaires et des adaptations nécessaires des infrastructures

Nomination d'une secrétaire de séance, Anne Fournier, pour la commission des affaires sociales



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Acquisition d'un groupe électrogène autonome avec remorque pour garantir une continuité de certaines activités en cas de pénurie énergétique

Autorisation de diffusion des matchs de la Coupe du Monde 2026 sur les terrasses des établissements publics sous certaines conditions

Création d'une sous-commission du feu chargée du traitement des dossiers techniques liés à la police du feu et à la protection incendie étant entendu que les dossiers présentant un enjeu sécuritaire majeur, des conséquences financières importantes ou un risque juridique particulier continueront d'être soumis à la commission sécurité puis au Conseil communal

Adoption d'un canevas d'un concept de sécurité incendie et d'évacuation ainsi que de la check-list de contrôle avant ouverture destinés aux organisations de manifestations accueillant plus de 300 personnes

5

Demandes d'autorisation d'exploiter



SPORT, ANIMATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Octroi à la troupe théâtrale nendette Le Mim'Osa d'une aide ponctuelle pour son spectacle en plein air correspondant à 10% du budget de création artistique et décision de retenir ce pourcentage comme montant maximum pour les demandes d'aide ponctuelle en matière culturelle

Les Pinceaux Verts d'Antoine



© Sonia Deléze

Mise en œuvre du projet « Les Pinceaux Verts d'Antoine » qui prévoit la réalisation de quatre fresques monumentales sur des façades de granges à Basse-Nendaz (Borné Chê) et Haute-Nendaz (Chemin des Bornes)

Participation communale aux frais d'inscription au stage VTT enfants, à hauteur de 30 francs par participant

Soutien à l'association Les Concerts du Cœur

Aménagement mobile d'un photo point à la piscine du Chaëdo à Haute-Nendaz

Aide ponctuelle à la troupe nendette Si on chantait pour leur spectacle « À fleur de peau » à hauteur du 10% du coût de création artistique

Entrée à la piscine du Chaëdo offerte aux participants du camp d'été du FC Aproz



ÉCONOMIE, TOURISME ET MOBILITÉ

Acceptation de la réalisation d'une deuxième piste de descente VTT à Tracouet; la première étant bleue et la seconde rouge

Approbation des comptes annuels de la Société de Développement de Nendaz pour l'exercice arrêté au 31.10.2025

Achat de tables et bancs pour la piscine du Chaëdo à Haute-Nendaz

Décision de ne pas participer à l'augmentation du capital-actions de la société TéléSion SA tout en maintenant la participation actuelle



AMÉNAGEMENT, BÂTIMENTS ET ÉNERGIES

Achat d'une surfaceuse à glace pour la patinoire des Écluses et revente de l'ancienne qui ne répondait pas aux exigences d'exploitation

64

Demandes d'autorisation de permis de construire (nouvelles demandes, renouvellements ou préavis)

11

Adjudications pour des travaux de transformation de la partie centrale du centre scolaire de la Biolette ainsi que pour la salle de gymnastique

1

Adjudication pour les travaux de construction du nouveau bâtiment des travaux publics

1

Adjudication pour le remplacement de fenêtres au bâtiment communal sis dans l'ancienne Raiffeisen de Basse-Nendaz

Lettres NENDAZ



© Sonia Deléze

Décision d'implanter des lettres NENDAZ avec modules de jeux sur la plaine des Ecluses à Haute-Nendaz



INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET ENVIRONNEMENT

Extension de l'éclairage public au chemin de Tsamandon à Haute-Nendaz

Remplacement des câbles du funiculaire des Écluses et décision de mener une étude de faisabilité pour son remplacement par des escalators

Décision de relayer au Canton, en coordination avec la Ville de Sion, la demande de l'Association Aproz tout un village d'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h sur la route cantonale qui traverse le village

Aquisition d'un logiciel de gestion pour l'autocontrôle des réseaux d'eau potable et d'éclairage public

Acquisition de 36 grilles de routes pour les regards d'eaux claires

Convention de réciprocité portant sur le service hivernal entre la Commune de Nendaz et l'Etat du Valais, étant convenu que l'Etat du Valais effectue le déblaiement des neiges et le salage de la route communale «Raccordement de Planchouet», alors que la Commune de Nendaz fait de même pour la route cantonale Baar-Plan Baar

3

Adjudications pour des travaux en lien avec les réseaux d'eau potable et des eaux usées

1

Échange de parcelles

1

Adjudication pour l'entretien et le contrôle des torrents en 2026

2

Adjudications pour travaux de sécurisation dus à une instabilité rocheuse

1

Adjudication pour l'entretien des ouvrages sur les sentiers pédestres en 2026

3

Adjudications relatives à des travaux sur le réseau routier



BOURGEOISIE, FORÊT ET AGRICULTURE

Inscription de servitude de passage et d'empiètement personnelle en faveur de NV Remontées Mécaniques en lien avec les pistes et l'enneigement artificiel

4

Demandes d'aide financière à l'achat de machines agricoles



ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

8

Validations d'engagement d'enseignants pour les écoles primaires et le cycle d'orientation

1

Nomination d'une adjointe à la direction à 20% pour faire suite à une baisse pourcentage au sein de la direction

Bisse du Milieu



© Sonia Déléze

Convention entre la Commune de Nendaz et le consortium du Bisse du Milieu

PERSONNEL COMMUNAL

Les engagements

Le Conseil communal souhaite la bienvenue au sein du personnel communal à tous les nouveaux collaborateurs et plein de succès dans leur nouvelle fonction. Il se réjouit de les voir renforcer des équipes en place ou remplacer des collaborateurs partis vers d'autres horizons professionnels.

- 1 auxiliaire de l'enfance à la crèche du P'tit Bec
- 1 apprentie assistante socio-éducative (ASE) à la crèche du P'tit Bec
- 1 apprentie assistante socio-éducative (ASE) à la crèche Les Grenouilles
- 3 agentes de propreté à l'heure
- 1 éducatrice sociale au sein du service social
- 1 éducatrice de l'enfance à la crèche du P'tit Bec
- 1 agent de déchetterie
- 1 collaborateur de la section voirie

Le départ à la retraite

- Pierre-André Fournier, préposé au contrôle de l'habitant, entrée en fonction le 1^{er} septembre 1981 et départ à la retraite le 31 juillet 2026.

Le Conseil communal lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite et le remercie chaleureusement pour son engagement et sa fidélité.



© Sonia Deléze

Roxanne Pasquettaz et Milva Cerullo ont réussi leur CFC d'assistante socio-éducative (ASE), la première au sein de la crèche-nurserie le P'tit Bec et la seconde à l'UAPE de Haute-Nendaz. Nous leur souhaitons plein de succès pour la suite de leur chemin professionnel.

Troisième édition du Nendaz Film Festival

Le Nendaz Film Festival revient pour sa 3^e édition, les 13 et 14 novembre 2026, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz. Le public est invité à découvrir des films, à rencontrer des intervenants engagés en faveur de la préservation du patrimoine naturel et à réfléchir à notre monde en continuelle transition.

Présenté par le journaliste Matthieu Fournier, le Nendaz Film Festival 2026 propose deux jours de projections : documentaire, fiction et film d'animation, suivies d'échanges avec les réalisateurs, qui partageront leur démarche et répondront aux questions du public.

Le festival accueille comme à l'accoutumée les écoles le vendredi durant les horaires scolaires avec des projections et ateliers destinés aux élèves des primaires et du cycle d'orientation de Nendaz et Veysonnaz. Dès la fin de journée, le festival est ouvert à tous. L'entrée est libre : l'événement est offert par la Commune de Nendaz, labellisée Cité de l'Énergie Gold.

Bar, petite restauration et popcorns seront proposés en continu par la Jeunesse Nendette.

Un premier film est d'ores et déjà annoncé à l'affiche : « Pilotes des glaciers » (voir l'encadré).

Le reste de la programmation sera dévoilée prochainement. En attendant, réservez ces dates et suivez-nous sur Instagram et Facebook :

 [nendaz.film.festival](https://www.instagram.com/nendaz.film.festival)

 [NendazFilmFestival](https://www.facebook.com/NendazFilmFestival)



« PILOTES DES GLACIERS » : PREMIER FILM ANNONCÉ À L’AFFICHE

Ce documentaire suisse de Raphaël Blanc, qui sortira cet automne, raconte l'épopée héroïque des premiers « Pilotes des glaciers » Hermann Geiger, Fernand Martignoni et Bruno Bagnoud, fondateurs de Air-Glaciers. Aventuriers légendaires qui ont réalisé l'impossible au mépris de tous les dangers dans le seul but de sauver des vies et être au service de la montagne.

Hermann Geiger, le plus célèbre pionnier, a révolutionné l'aviation alpine en développant les atterrissages sur glaciers, ouvrant ainsi une nouvelle voie aérienne dans les Alpes. Il fut bientôt rejoint par deux autres visionnaires : Fernand Martignoni et Bruno Bagnoud.



L'agenda d'août à décembre

AOÛT

Jusqu'au 16	Village de Cheesy
5	Anniversaire de Cheesy
5-9	Cirque Helvetia
5, 12, 19	Marché Nendard
6-8	Théâtre du Mim'Osa
6, 13, 20	La vie des marmottes
6	Observation de la faune
7, 14	Festival international de guitare classique
7, 8, 14, 15	Spectacle « Si on chantait »
7, 14, 21, 28	Visite du barrage de Cleuson
8, 13	Lever du soleil au Mont-Fort
9	Marché des artisans et producteurs
10	Biscuits des petits
11, 18	Raclette à l'alpage
11	Bricolage de Cheesy
11, 18	La vie sur l'alpage
11, 25	Animation jeux pour les 60 ans et +
11	Concert du pianiste Fred Snoek
22	Grand Raid BCVs
23	Concert en altitude du quintette à vent EOLYS
23	«Les Figurants», spectacle en plein air
29	Tour des Stations
29	Inalpe Dynafit 2.0 Trail
30	Tir en campagne et obligatoire



SEPTEMBRE

2, 9, 16, 23, 30	Visite guidée du vieux village
Du 4	Expo rétrospective Nicolas Zuchuat
5	Tournoi de beach-volley
8, 22	Animation jeux pour les 60 ans et +
8	Les P'tits joueurs
11	Soirée jeux
18	Soirée littéraire Roman Noir
19	15 ans de la ludothèque
19	Spectacle de Sandrine Viglino
20	Tavolata d'automne
25	Les P'tits lecteurs
25-27	60 ans du Chœur St-Michel



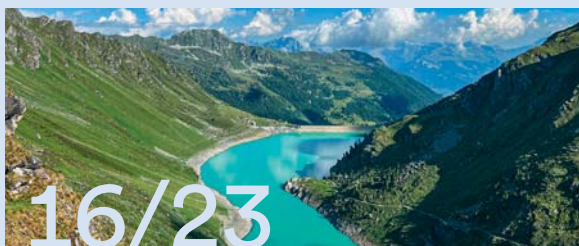


Retrouvez les événements ayant lieu à Nendaz
régulièrement mis à jour sur www.nendaz.org/agenda

Agenda sous réserve de modification

OCTOBRE

3	Trophée de la Religieuse
Jusqu'au 4	Expo Rétrospective Nicolas Zuchuat
7, 14, 21, 28	Visite guidée du vieux village
9	Soirée jeux
13	Les P'tits joueurs
14, 21	Venez jouer du cor des Alpes
16-17	Stage d'initiation au cor des Alpes
16, 23	Visite du barrage de Cleuson
17	Spectacle Chanson de la Montagne
18	Loto La Concordia
25	Loto La Davidica
30	Les P'tits lecteurs



DÉCEMBRE

6	Loto FC Aproz
11	Soirée jeux
13	Loto Ski Club Arpettaz
15	Les P'tits joueurs
20	Loto Ej'Ecochyœü
23	Chants de Noël
25	Noël des enfants
31	Nouvel An



NOVEMBRE

8	Loto Le Muguet
10	Les P'tits joueurs
11	Soirée littéraire « Lire valaisan »
13	Soirée jeux
13-14	Nendaz Film Festival
14	Spectacle Ej'Ecochyœü
15	Loto du Secours Mutuel
22	Loto la Chanson de la Montagne
27	Les P'tits lecteurs
29	Loto Chœur St-Michel



Mémento

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

- Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h ainsi que mercredi de 14 h à 17 h
 - Horaires téléphoniques : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- | | |
|--|---------------------------------|
| Secrétariat 027 289 56 00 | Police municipale 027 289 58 50 |
| Travaux publics 027 289 58 70 | Cadastre 027 289 56 60 |
| Finances 027 289 56 20 | Édilité 027 289 56 50 |
| Service de la population 027 289 56 30 | Service social 027 289 57 00 |

AGENCE COMMUNALE AVS

Route de Nendaz 407
1996 Basse-Nendaz
Pascal Praz, agent local
027 289 58 91

- Permanence téléphonique :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 9 h 30
- Rendez-vous sur demande

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Centre de la Biolette
027 289 58 30

- Ouverture au public :
lundi, jeudi et vendredi
de 14 h à 18 h ;
mercredi de 9 h à 11 h
et de 14 h à 18 h
- Fermeture les jours fériés
- Horaire restreint en été :
lundi de 14 h à 18 h

LUDOTHÈQUE

Centre de la Biolette
027 289 58 35

- Ouverture au public :
lundi de 14 h à 16 h ;
mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Fermeture les jours fériés
et durant les vacances scolaires
- Ouverture durant
les vacances d'été :
lundi de 14 h à 16 h

CENTRE MÉDICO-SOCIAL SION HÉRENS CONTHEY

Informations et contacts sur
www.cms-sion-herens-conthey.ch

APEA DES DISTRICTS D'HÉRENS ET DE CONTHEY

(Autorité de Protection
de l'enfant et de l'adulte)

027 607 51 60

apea-herens-conthey@admin.vs.ch

SOC

Service officiel de curatelle

027 289 58 92

CRÈCHE DU P'TIT BEC

027 289 58 25

- Permanence téléphonique :
6 h 45 à 11 h 30 et 13 h à 18 h 45

CRÈCHE ET NURSERIE LES GRENOUILLES

- Crèche 027 289 58 27
- Nurserie 027 289 58 28
- Permanence téléphonique :
6 h 45 à 11 h 30 et 13 h à 18 h 45

DIRECTION DES ÉCOLES

- Cycle d'orientation
Isabelle Oppikofer 027 289 58 02
- Écoles primaires
Fabrice Fournier 079 297 50 87

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Genedis SA à Vernayaz, 027 763 14 11

ÉTAT CIVIL

À Sion, 027 606 33 40

FEU

Guillaume Fournier, 079 608 07 13
commandant des pompiers
Numéro d'alarme : 118

EMS FOYER MA VALLÉE

À Basse-Nendaz

027 289 57 00

GARDE-CHASSE

Christian Bornet, 079 355 39 18

JUGE DE COMMUNE

Julien Michelet, 079 794 52 40

OBJETS TROUVÉS

Police municipale, 027 289 58 50

OFFICE DU TOURISME

À Haute-Nendaz

027 289 55 89

PAROISSE

Abbé Félicien Roux, 027 288 22 50

PRÉSIDENT DE LA COMMUNE

Frédéric Fragnière, 079 277 65 08

RAMONAGE

Xavier D'Amico, 027 288 67 12

DÉCHETTERIE ET DÉCHARGE DES ÉTERPAS

027 289 58 70 (bureau)

SERVICE FORESTIER

Ecoforêt, 027 288 44 04

IMPRESSUM

Journal d'information de l'Administration
communale de Nendaz

Tirage

4500 exemplaires

Parution

3 fois par an

Graphisme, mise en page et impression

Picto+ graphic design SA, Nendaz

